Depuis 1928, le seul hebdomadaire de langue française en Alberta

Le Franco



Meilleur journal de l'année

Catégorie André Paquette

APF Association de la presse francophone

Vol. 33 no 22 Edmonton, semaine du 28 mai au 3 juin 1999 16 pages 60c

Recommandations acceptées pour un modèle révisé de gestion scolaire francophone

RAYMOND LAROCHE

Edmonton

Fidèle à son habitude de publier ses communiqués avant les longues fins de semaines, le ministre de l'Éducation, Gary Mar, annonçait le 21 mai dernier qu'il acceptait les recommandations du Comité chargé d'étudier les préoccupations reliées à la gestion scolaire francophone et qu'une formule de financement modifiée pour l'éducation francophone sera mise en œuvre à compter du 1er septembre 1999.



Le ministre de l'Éducation, Gary Mar

Trois autorités scolaires francophones continueront d'être responsables de tous les programmes d'éducation francophone, sauf ceux administrés présentement par un conseil scolaire public ou séparé. Ces trois autorités sont: Nord-Ouest no 1, Centre-Est no 3 et Centre-Nord no 4.

Le ministère de l'Éducation va travailler avec les régions d'éducation francophone 2, 5 et 7 en vue de leur fusion au Conseil scolaire régional du Centre-Nord no 4. Chacune de ces régions a indiqué qu'une fusion rencontrera les besoins des élèves et des parents.

La région du Centre-Sud no 6, incluant Calgary, accèdera à la gestion scolaire d'ici septembre 2000. Jusque-là, les conseils scolaires public et catholique de Calgary continueront à administrer leur programme francophone, en consultation avec le Conseil de coordination de la région. Ce conseil est composé de cinq membres.

En décembre dernier, M. Mar annonçait qu'une seule autorité scolaire serait responsable de tous les programmes francophones qui n'étaient pas administrés par des conseils scolaires publics ou catholiques. Toutes les régions scolaires francophones auraient été fusionnées en une seule autorité scolaire.(Des trois conseils scolaires qui avaient été crées en 1994, les francophones se retrouvaient avec «une autorité et un conseil de coordination responsables de la gestion et du fonctionnement des 18 écoles francophones existantes ». En outre, «l'autorité régionale francophone de l'Alberta se composerait de huit membres nommés par le Ministre d'ici le premier avril 1999 et ces derniers assumeraient leurs fonctions jusqu'à la prochaine élection générale des autorités locales en octobre 2001 ». Certains membres de la communauté francophone ont exprimé des inquiétudes concernant ce projet et un comité a été formé en février dernier pour formuler des recommandations). Le comité avait pour mandat de formuler des recommandations visant la mise en oeuvre la plus efficace des changements annoncés au sujet de la gestion scolaire francophone.

« Même si je crois toujours dans le modèle d'une seule autorité scolaire provinciale, j'apprécie les efforts du comité pour en arriver à un consensus sur cette question » indiquait M.Mar. « Notre objectif commun est d'assurer, de façon équitable, des programmes et des services d'éducation francophone de qualité à tous les élèves des écoles francophones, quel que soit leur emplacement dans la province.» On se rappèle que le 18 janvier dernier, la présidente de l'ACFA, Mme Louisette Villeneuve en compagnie des représentants des conseils scolaires et de coordination, la présidente de la Fédération des parents et trois députés, Paul Langevin, Denis Ducharme et Glen Clegg rencontraient M. Gary Mar afin de lui faire une proposition. La proposition faite au ministre découlait d'une résolution de la Fédération des conseils scolaires prise la veille. Suite aux recommandations, il avait été demandé au ministre un moratoire d'un an ainsi que la formation d'un comité de représentants de toutes les régions scolaires de l'Alberta et des représentants de la communauté francophone, l'ACFA, la FPFA et les députés.

«Je m'attends à ce que les autorités scolaires, comme tous les autres conseils scolaires, collaboreront étroitement pour assurer que la majorité de leurs ressources soient dirigées vers les écoles et les salles de classe», ajoutait M. Mar.

On a aussi apporté des modifications aux formules existantes de financement scolaire afin de reconnaître les défis d'ordre démographique et

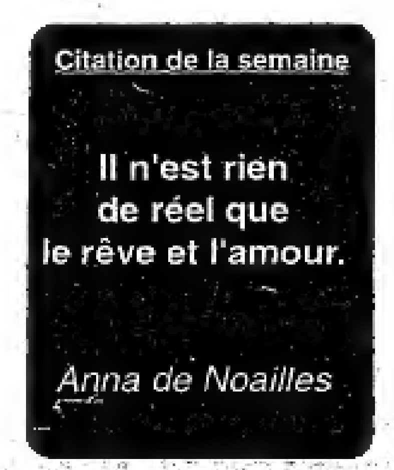
suite en page 9...

Cette semaine...

Courrier de deuxième classe
Enregistrement 1881



Le 18 mai dernier, l'Association multiculturelle francophone de l'Alberta (AMFA) accueillait M. René Fidèle Rajaonah, ambassadeur de la république de Madagascar, en visite dans l'Ouest canadien. Au cours de sa tournée, M. l'ambassadeur en a profité pour visiter la Cité francophone et a été reçu par l'ACFA provinciale. Pour en savoir plus sur Madagascar, lire les pages 8 et 9.



Citation de la semaine

Il n'est rien de réel que le rêve et l'amour.

Anna de Noailles

Jugement historique:

Un accusé a bel et bien droit à un procès dans la langue officielle de son choix.

Ottawa (APF): **Jean Victor Beaulac de la Colombie-Britannique devra subir un nouveau procès devant un juge et un jury qui parlent les deux langues officielles du Canada.**

Dans un jugement majoritaire rédigé par le juge acadien Michel Bastarache, sept des neuf juges de la plus haute cour du pays ont statué que la Cour d'appel de la Colombie-Britannique n'avait aucune raison valable pour refuser à l'accusé un procès en français, même si cette demande a été présentée tardivement.

L'article 530 du Code criminel accorde un droit absolu à un procès dans la langue officielle de son choix, à condition que la demande soit présentée à temps. Si la demande n'a pas été formulée à temps mais que l'accusé désire en cours de route un procès dans sa langue, un juge a le pouvoir discrétionnaire de déterminer s'il est dans les meilleurs intérêts de la justice d'accorder la demande.

Jean Victor Beaulac s'est vu refuser à cinq reprises un procès en français, sous prétexte qu'il maîtrisait suffisamment bien l'anglais et qu'aucune injustice ne résulterait d'un procès dans cette langue. Il a déjà subi trois procès pour meurtre, a été condamné les trois fois, mais les deux premiers procès ont par la suite été déclarés nuls, pour des raisons qui n'ont cependant rien à voir avec les droits linguistiques. Il a finalement été déclaré coupable de meurtre au premier degré le 12 mai 1995 au terme du troisième procès.

«En général, il sera dans les meilleurs intérêts de la justice d'accepter la demande par l'accusé d'un procès ou d'un nouveau procès dans la langue officielle de son choix. C'est le rejet de la demande qui constitue l'exception et qui doit être justifié» écrit le juge Bastarache, qui précise *qu'un simple inconvénient administratif»* n'est pas une raison suffisante pour rejeter la demande d'un accusé, pas plus que son aptitude à s'exprimer en anglais.

La violation du droit à un procès dans sa langue reconnu à l'article 530 du Code criminel est, selon le juge Bastarache, *«un tort important et non une irrégularité de procédure»*.

«L'accusé qui subit un nouveau procès n'a pas à justifier la demande d'un deuxième procès dans la langue officielle de son choix lorsqu'il ne l'a pas demandé à son premier procès. L'acceptation d'une telle demande n'est pas une faveur exceptionnelle accordée par l'État à l'accusé; c'est la norme à appliquer». Cette demande doit donc être *«automatiquement accueillie»*. Pour éviter les abus, le juge Bastarache précise toutefois que plus la demande est présentée tardivement dans le cadre du procès, *«plus la raison justifiant le retard doit être bonne pour que la demande soit accordée»*.

Dans une tentative visant à préciser ce qu'on entend par l'expression «langue de l'accusé», le juge Bastarache écrit que la langue officielle d'un accusé n'est pas forcément *«la langue dominante»*, c'est-à-dire celle qu'il maîtrise le mieux dans la vie quotidienne, ni la langue maternelle ou la langue employée à la maison. Pourquoi? Tout simplement parce que l'utilisation d'une ou l'autre langue officielle peut varier beaucoup dans une société multiculturelle, notamment en fonction des contacts sociaux, du milieu de travail ou de la vie familiale d'un individu.

A partir du principe voulant que la langue de l'accusé *«est de nature très personnelle»* et qu'elle forme *«une partie importante de son identité culturelle»*, la Cour suprême propose donc une façon toute simple de déterminer la langue de l'accusé:

«Si l'accusé a une connaissance suffisante d'une langue officielle pour donner des directives à son avocat, il pourra affirmer cette langue comme sa langue, indépendamment de sa capacité de parler l'autre langue officielle». Le ministère public peut contester cette affirmation, admet la Cour suprême, *«mais il lui incombe alors de démontrer qu'elle est sans fondement»*.

Le jugement a une portée historique, puisque c'est la première fois que la Cour suprême du Canada est appelée à interpréter les droits linguistiques prévus par l'article 530 du Code criminel.

C'est aussi la première fois que le juge Michel Bastarache, qui a passé sa carrière d'avocat à défendre les droits des minorités francophones, rédige un jugement portant sur les droits linguistiques depuis son assermentation le 30 octobre 1997.

Le juge Bastarache profite aussi de l'occasion pour torpiller définitivement un des jugements à teneur linguistique les plus controversés de l'histoire de la Cour suprême, celui de la Société des Acadiens du Nouveau-Brunswick.

Ce jugement du juge Beetz rendu en 1986 et qui a longtemps alimenté les conversations des juristes d'expression française, penchait en faveur d'une interprétation restrictive du droit de s'exprimer dans sa langue devant un tribunal.

La Cour suprême avait reconnu à l'époque qu'un accusé avait le droit de s'exprimer dans sa langue devant le tribunal, mais qu'on ne pouvait pas obliger un juge et un procureur de la Couronne de comprendre cette langue.

Ce droit de parler sa langue sans l'obligation de se faire comprendre ne tient pas la route selon le juge Bastarache:

«Dans la mesure où l'arrêt Société des Acadiens du Nouveau-Brunswick préconise une interprétation restrictive des droits linguistiques, il doit être écarté.» Et le juge acadien de poursuivre ainsi, dans un texte qui donnera des munitions aux juristes d'expression française dans d'autres causes linguistiques:

«La crainte qu'une interprétation libérale des droits linguistiques fera que les provinces seront moins disposées à prendre part à l'expansion géographique de ces droits est incompatible avec la nécessité d'interpréter les droits linguistiques comme un instrument essentiel dans le maintien et la protection des collectivités de langue officielle là où ils s'appliquent. Les droits linguistiques sont un type particulier de droits, qui se distinguent des principes de justice fondamentale. Ils ont un objectif différent et une origine différente».

Bastarache rabroué par le juge en chef

Deux juges, dont le juge en chef de la Cour suprême Antonio Lamer, n'ont pas du tout apprécié l'insistance du juge Bastarache à remettre en question le jugement rendu en 1986 dans l'affaire de la Société des Acadiens du Nouveau-Brunswick: *«Il n'est ni nécessaire ni souhaitable de réévaluer ici la position adoptée par la Cour»* écrivent les juges Lamer et Binnie.

Les deux juges estiment en effet que la cause Beaulac *«n'est pas une affaire constitutionnelle»* et que, conséquemment, le moment était mal choisi pour *«réexaminer l'interprétation constitutionnelle par notre Cour des garanties linguistiques...»*

Cela n'empêche pas les juges dissidents d'être d'accord avec l'interprétation du juge Bastarache en ce qui concerne l'article 530 du Code criminel et d'appuyer l'ordonnance pour un nouveau procès.

Les divorces à la baisse

Ottawa (APF): **Le nombre de divorces continue de baisser et a atteint en 1997 son plus bas niveau en douze ans.**

Selon Statistique Canada, 67 408 couples ont divorcé en 1997, en baisse de 5,8 pour cent par rapport à l'année précédente. Il s'agit de la troisième baisse consécutive enregistrée par l'organisme fédéral.

Une baisse de 17,8 pour cent du nombre de mariages célébrés depuis 1989 explique en partie cette diminution des divorces. Il y a aussi le fait que de nombreux couples mettent fin à leur mariage par une entente de séparation qui n'est pas nécessairement suivie d'un divorce officiel, à moins qu'un des conjoints décide de se remarier.

Le nombre de divorces a diminué dans toutes les provinces, sauf à l'Ile-du-Prince-Édouard et au Manitoba, où il a respectivement augmenté de 2,5 pour cent et 0,8 pour cent en 1997.

Les reculs les plus marqués en pourcentage ont été observés à Terre-Neuve (-22,5 pour cent), et en Colombie-Britannique (-11,1 pour cent). Ce recul fait suite à des augmentations appréciables en 1995 et 1996.

Le nombre de divorces en Ontario a aussi baissé au cours des trois dernières années, mais la courbe se stabilise. En 1997, la baisse était de 5,6 pour cent comparativement à 14,7 pour cent en 1996.

Les mariages se terminant par un divorce durent aussi plus longtemps. La durée moyenne est passée de 12,3 années en 1993 à 13,3 années en 1997.

Les couples divorcent aussi plus tard dans leur vie. En 1997, les hommes étaient âgés en moyenne de 41,4 ans au moment du divorce, comparativement à 38,8 ans pour les femmes.

L'âge moyen au moment du divorce en 1997 était le plus élevé au Québec (42,4 ans chez les hommes et 40,0 ans chez les femmes). Il a été le plus bas en Saskatchewan et au Manitoba pour les hommes (40,4 ans) et en Saskatchewan pour les femmes (37,7 ans).

Selon la nouvelle Loi sur le divorce qui est entrée en vigueur en 1986, le divorce est maintenant autorisé après une année de séparation plutôt que trois. Cette nouvelle loi a entraîné en 1987 un nombre record de divorces au pays, toujours inégalé à ce jour, de 96 200.

Petit guide de vulgarisation scientifique

Ottawa (APF): **Vous êtes un scientifique francophone et votre champ d'intérêt concerne les propriétés moléculaires et électro-optiques des polymères. Votre ambition est de transmettre à la population, dans un langage simple et clair, les plus récentes découvertes à ce sujet. Mais vous ne savez pas comment vous y prendre. Après tout, vous n'êtes qu'un scientifique. Et bien, réjouissez-vous, car quelqu'un a compris votre désarroi.**

L'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences (Acfas) a profité de la tenue de son 67e Congrès annuel pour lancer le premier guide pratique de vulgarisation scientifique.

C'est la rédactrice en chef de l'émission de vulgarisation scientifique *Zone X* à Télé-Québec, Sophie Malavoy, qui a eu la tâche de produire ce guide qui ne traite que de la vulgarisation écrite.

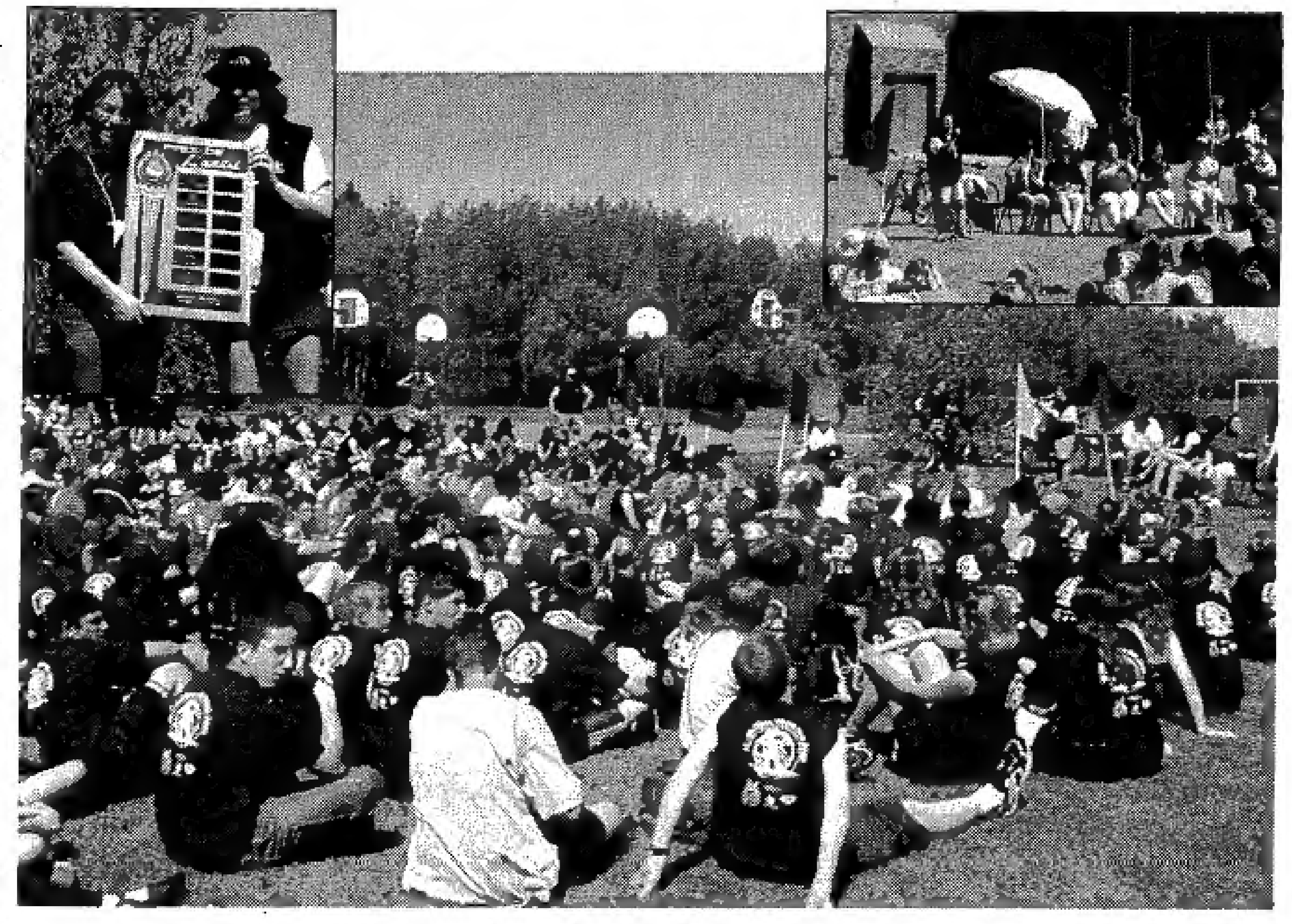
Ce document de 40 pages s'adresse avant tout aux scientifiques de toutes allégeances (sciences pures et appliquées, sciences médicales, sciences humaines et sociales), aux étudiants-chercheurs et à toute personne intéressée par la vulgarisation scientifique.

Un succès sur toute la ligne

RAYMOND LAROCHE

Edmonton

C'est du 21 au 24 mai derniers que se tenaient à Edmonton (cette année), les 7ièmes Jeux Francophones de l'Alberta. Avaient droit de participer à ces Jeux, tous les jeunes de l'Alberta agé(e)s entre 12 et 18 ans, et pouvant s'exprimer pleinement en français. Comme à chaque année, depuis maintenant 7 ans, plusieurs honneurs individuels étaient convoités, mais aussi plusieurs honneurs collectifs remis à chaque délégation qui a su se démarquer selon les critères exigés.



Les participants venaient de 9 zones différentes des quatre coins de la province qui étaient répertoriées comme suit: la zone 1, représentait le Sud incluant Lethbridge, la zone 2, Centre Sud, incluant Red Deer, zone 3, Calgary, zone 4, Centralta, incluant Saint-Albert, Beaumont et Leduc, zone 5, Centre Est incluant Bonnyville, Saint-Paul, Plamondon, Cold Lake, zone 6, Edmonton, zone 7, Nord-Est incluant Fort McMurray, zone 8, Nord-Ouest incluant Rivière-la-Paix, Falher et Donnelly, et la zone 9, Grande Prairie. Chaque zone avait droit à un maximum de 80 athlètes, 15 accompagnateurs et entraîneurs. Pour des raisons incontrôlables cette année, les zones 2 et 3 n'ont pu envoyer de participants. Par contre le comité organisateur a tout de même accueilli cette année tout près de 270 athlètes, soit le 2ième plus haut taux de participation de l'histoire des jeux.

«La température a été extraordinaire et la participation des jeunes a été fantastique» nous disait Marie Claude Laroche, présidente du Comité organisateur des Jeux, «tous et toutes ont participé jusqu'à la toute fin des jeux y allant de cris et d'applaudissements lors de la remise des prix.» Elle a d'ailleurs voulu souligner le travail extraor-dinaire des chefs de mission de chaque région qui avaient à diriger et à motiver tout ce beau monde. Elle a aussi tenu à souligner le professionnalisme du comité organisateur qui tout au long de ces jeux ont su gérer le tout d'une main de maître.

Outre les honneurs individuels où plusieurs se sont distingués. (34 records des jeux ont été battus, dont 17 par la zone 6, et plusieurs se sont mérités un laisser-passer pour les jeux pan canadiens au Nouveau-Brunswick), 4 prix collectifs étaient en jeu, soit; le prix de la délégation (pour le plus grand nombre de points) qui est retourné du côté de la zone 8, le prix de l'esprit sportif (meilleur sens sportif) allait à la nouvelle zone de Grande Prairie, le prix de l'amitié (prix décerné par un vote des athlètes participants pour le comportement le plus amical entre autres) allait à la zone 6, soit Edmonton et le prix de l'amélioration (le nombre de points accumulés par la délégation comparé au cumulatif de points de l'année précédente) est allé du côté de la zone 4, avec une amélioration de 495 %.

Outre les compétitions, plusieurs activités et ateliers étaient au programme chaque soir, entre autres un certain hypnotiseur qui a su dérider ses auditeurs avec quelques trucs de son répertoire.

Le comité organisateur a aussi tenu à remercier tous les bénévoles et les nombreux commanditaires qui ont rendu possible cet évènement. En conclusion, une bien belle fin de semaine que ces 7ièmes Jeux francophones de l'Alberta.

Assemblée Générale annuelle de l'A.C.F.A. régionale de Calgary

ALAIN BERTRAND

Calgary

Présidée par Mario Savard, l'assemblée générale annuelle de la régionale de Calgary avait lieu mardi le 11 mai. L'assemblée s'est tenue en présence d'une vingtaine de membres à la Cité des Rocheuses.

Avant de passer à l'ordre du jour, le président Robert Mercier a présenté son rapport. Dans ce rapport, le président dresse un bilan très positif des nombreuses activités et dossiers de la régionale. Diverses tables de concertation ont été convoquées et des discussions ont été entreprises avec plusieurs autres organismes pour créer des partenariats pour subvenir au plus grand bien de la communauté en général. Une oreille a été mise à l'écoute des recommandations des membres en ce qui a trait aux diverses activités organisées par la régionale. Des manques d'activités pour certains regroupements d'âge ont aussi été identifiés.


photo: Odette Pellan
Membres du nouveau conseil d'administration de l'ACFA de Calgary

Au niveau politique, de nombreux dossiers importants tels que le dossier épineux des taxes municipales et de la gestion scolaire ont sensiblement avancé durant cette dernière année. Grâce à un lobbying accru, de nombreuses rencontres ont eu lieu avec divers représentants des trois paliers de gouvernements.

Un important dossier pour cette nouvelle année, est la restructuration provinciale des règles gérant l'octroi des enveloppes du Patrimoine Canadien aux régionales. «Ces enveloppes seraient remises directement aux régions, qui elles, verraient à l'aide d'un conseil régional, à une distribution basée sur les besoins et le plan de développement global communautaire spécifique à chaque région» annonce Robert Mercier.

A cause d'un changement de vérificateur à la dernière minute, la vérification des états financiers n'a pas été complétée. Par contre, un bilan a tout de même été présenté par le nouveau vérificateur Marcel Beaudoin.

Pour l'année 1999 - 2000, le conseil d'administration est composé des membres suivants: Robert Mercier, Éric Rolland, Suzanne de Courville Nicol, Diane Bouchard, Jean-Claude Jassak, Hubert Denis, Raymond Gelac, Francine Boisclair-Stewart, Jacqueline Thifault et Roseline Cyr.

ÉDITORIAL

Mar-ci!

Quelle semaine mes ami(e)s, quelle semaine!!! Mon petit coeur en est encore toute chose. D'un côté la Cour suprême qui prend deux décisions importantes coup sur coup. Les juges ne chôment pas ces jours-ci! Et de l'autre, l'annonce tant attendue d'une décision qui touche plus particulièrement les Franco-Albertain(e)s: celle de M. Gary Mar, ministre de l'Éducation.

Nous savions que cette annonce était imminente. Ironiquement, le ministre nous a quand même fait attendre pendant des semaines. Mais comme les rumeurs dans la francophonie courent aussi vite que le furet, nous étions déjà plus ou moins au courant. Seuls les détails manquaient. M. Gary Mar a enfin annoncé qu'il acceptait les recommandations du Comité chargé d'étudier les préoccupations reliées à la gestion scolaire francophone et comme d'habitude, il a attendu une longue fin de semaine.

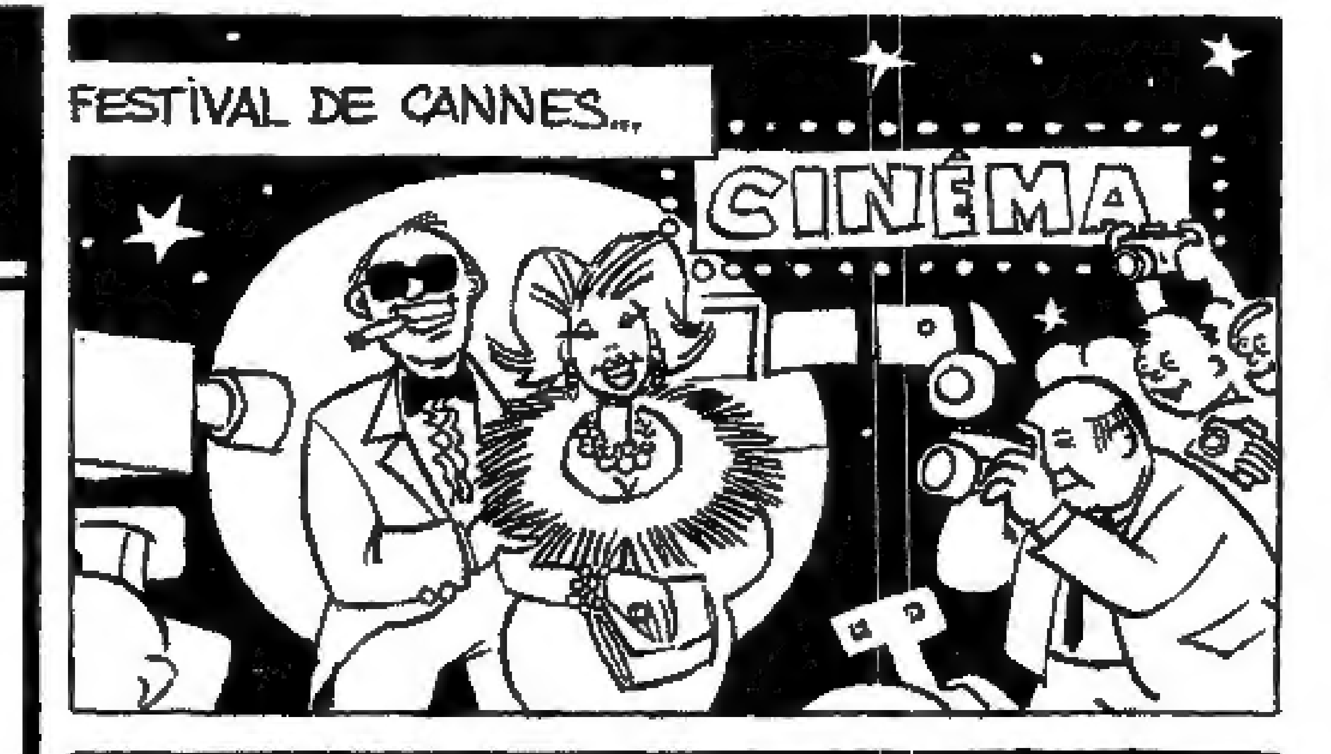
Alors que l'on pensait, comme les Gaulois, que le ciel allait nous tomber sur la tête, le ministre a fait volte-face. On se rappellera que comme cadeau de Noël, il nous avait offert la fusion des conseils scolaires en une seule autorité. Aujourd'hui, le ministre semble avoir retrouvé la raison.

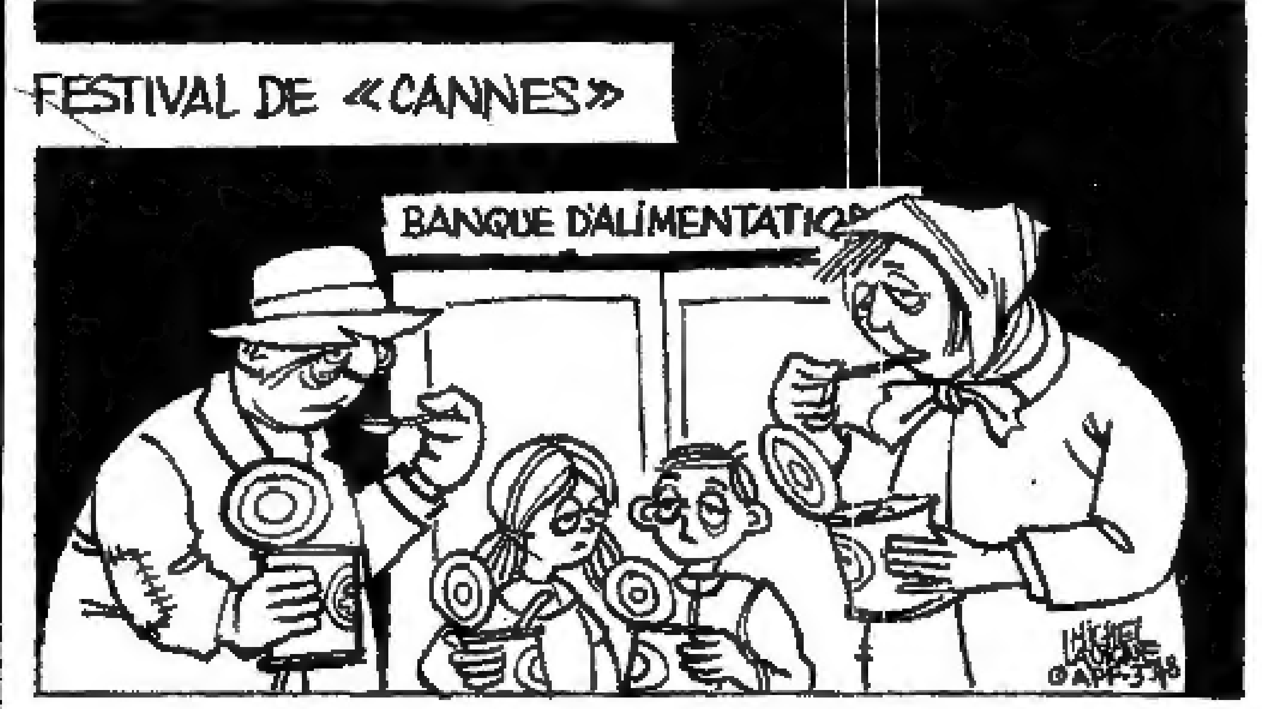
En effet, les Franco-Albertain(e)s ont encore une fois fait valoir leur droit et lui ont indiqué qu'ils préféraient laisser la fusion aux physiciens plutôt que de la laisser entre les mains des politiciens. En mettant en place ce comité, le ministre ne s'attendait probablement pas à faire face à une telle opposition. Malgré les dissensions au sein du groupe, la démocratie a enfin primé. De toute façon, à long terme, la fusion aurait été sans aucun doute problématique dans la mesure où il n'y avait pas concensus auprès des personnes consultées. Maintenant, il reste à peaufiner les détails: à savoir quand Calgary décidera-t-elle d'avoir sa propre gestion scolaire? Les francophones de la ville attendront-ils jusqu'en septembre 2000 ou bien commenceront-ils dès maintenant? En quoi consisteront les nouvelles formules de financement et comment l'argent disponible sera-t-il distribué? Que feront les écoles de Lethbridge, de Red Deer et de Fort McMurray pour en bénéficier? Auront-elles intérêt à fusionner avec le Centre-Nord?

Autour de cette décision, outre la recommandation de M. Paul Langevin, il ne faut pas oublier de rendre hommage d'une part aux parents qui ont téléphoné et écrit à leurs députés et au ministre de l'Éducation, et d'autre part à l'ACFA provinciale qui a travaillé de concert avec les conseils scolaires et la Fédération des parents francophones. Les gestes et les messages des uns et des autres ont indéniablement influencé la décision finale du ministre.

Maintenant, tout le monde peut souffler. Les conseils savent à quoi s'en tenir et chacun d'entre eux peut enfin se remettre au travail pour préparer la prochaine année scolaire. Il a été démontré encore une fois que lorsqu'on se serre les coudes, on obtient des résultats probants. Alors, Mar-ci, M. le ministre!

Nathalie Kermoal

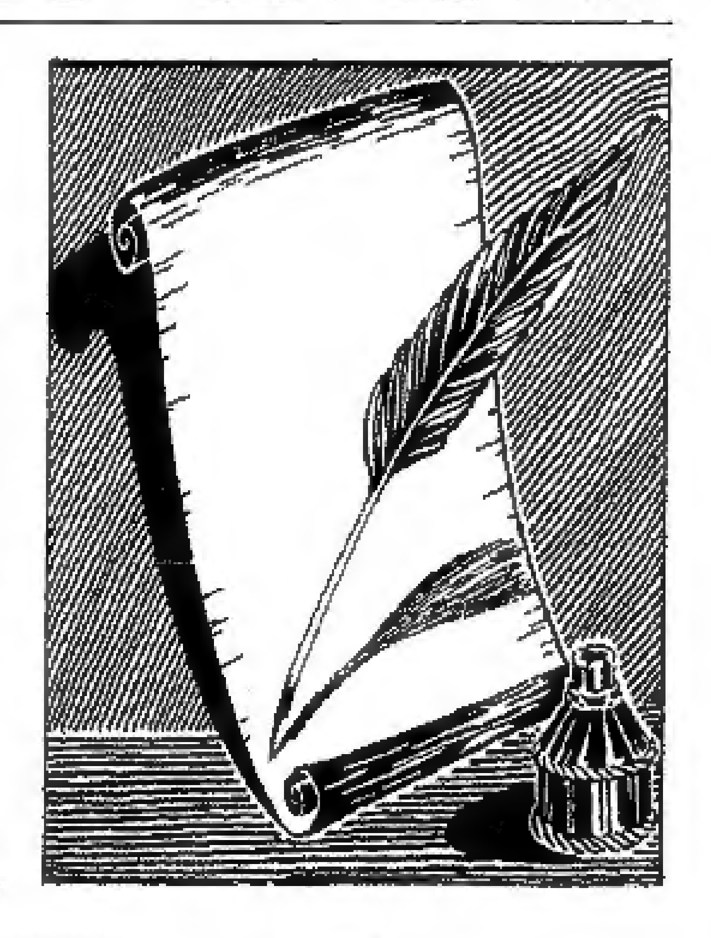




COURRIER DES LECTEURS

Nous voulons votre opinion

Nous invitons nos lecteurs et nos lectrices à nous écrire pour nous donner leur opinion sur des sujets qui les intéressent ou sur les éditoriaux du journal. Écrivez-nous! Soyez concis dans votre présentation et vos idées. Signez votre lettre et incluez votre numéro de téléphone. Nous publierons toutes lettres signées, pourvu qu'elles respectent l'éthique professionnelle du journal



Directrice: Nathalie Kermoal
Adjointe Admin.: Micheline Brault
Infographiste: Charles Adam
Journaliste: Raymond Laroche

Fondation Donatien Frémont, Inc.

OPSCOM

ODC

APF

Le Franco est membre de l'APF. Au niveau national, il est représenté par OPSCOM. *Le Franco* est imprimé par Gazette Press Ltd. de Saint-Albert. La reproduction d'un texte ou d'une photo par quelque procédé que ce soit, est strictement interdite sans l'autorisation écrite du journal. Les clients ont 15 jours après la date de parution pour nous signaler des erreurs. La responsabilité pour toute erreur de notre part dans une annonce se limitera au montant payé pour seulement la partie de l'annonce qui contient l'erreur, si l'erreur est celle du *Franco*.

Le Franco

Adel: lefranco@francalta.ab.ca

Correspondants:

Calgary
Suzanne de Courville Nicol
Alain Bertrand
Contralta
Martin Blanchet
Fort McMurray
Mauricio Rivera
Lethbridge
François Bourbeau
Medicine Hat
Bernadette David
Plamondon
Joël Lavoie
Denise Lavallée
Red Deer
Serge Gingras
Rivière-la-Paix
Noëlla Fillion
Patrick Henri
Saint-Paul
Hughes Brodeur

La Fondation Jeunesse, J'écoute source d'aide à la jeunesse

SUZANNE DE COURVILLE NICOL

Calgary

L'artiste Simon Chénier et la Fondation Jeunesse, J'écoute ont une chose en commun, l'artiste se souvient d'une enfance turbulente et la Fondation aide ces jeunes en difficulté.

Elle offre un service national d'aide et d'aiguillage téléphonique à l'intention des enfants et des adolescents en situation de crise ou simplement à la recherche d'une oreille attentive à laquelle ils peuvent confier leurs problèmes, discuter de leurs inquiétudes et trouver des solutions. C'est le seul service bilingue du genre au pays.

Confidentiels et anonymes, les services offerts par Jeunesse, J'écoute sont assurés par des intervenantes et des intervenants professionnels rémunérés, possédant de l'expérience dans les domaines de l'aide à la jeunesse, des services de santé mentale et de l'intervention en situation de crise. «La ligne sans frais Jeunesse, J'écoute «Kids Help Phone» 1-800-668-6868 fonctionne 24 heures sur 24, 365 jours par année et répond à environ 800 appels par jour provenant de jeunes âgés de 4 à 19 ans de partout au Canada.» de dire la responsable des communications, Madame Alexa Topolski au cours d'un entretien téléphonique, à partir de leurs bureaux à Toronto. « On ne leur dit pas quoi faire, mais nous leur fournissons les outils nécessaires, les pistes qu'ils peuvent emprunter afin d'être capables de prendre leurs propres décisions.»

Jeunesse, J'écoute a établi la première base de données informatisée au Canada sur les services destinés aux jeunes.



photo: Suzanne de Courville Nicol

L'invité d'honneur André Arlain des Stampeders de Calgary

Cette base de données, qui renferme 27 000 entrées, permet aux intervenantes et aux intervenants de diriger les jeunes vers les ressources disponibles de leur localité.

« La nature des problèmes qu'affrontent nos jeunes canadiens et canadiennes porte à réfléchir. Nous recevons des appels concernant la violence physique et affective, la solitude, la dépression, les problèmes familiaux, scolaires, la santé et la sexualité, une grossesse, la consommation d'alcool et de drogues, la séparation et le divorce des parents, le suicide et d'autres», d'ajouter Madame Topolski.

En ce qui a trait aux incidents tragiques et bouleversants dans les écoles de Littleton aux États-Unis et de Taber en Alberta, où des jeunes furent tués lors de fusillades, tout récemment, Madame Topolski affirme, qu'il y a eu une certaine augmentation d'appels, mais pas de façon exagérée. Les appels provenaient plus de parents et de professeurs.

En 1998, Jeunesse, J'écoute a répondu à environ 288 000 appels provenant de quelques 3000 localités urbaines et rurales du Canada. Jeunesse, J'écoute possède des dossiers de consultation complets qui renferment des données démographiques et des renseignements sur les types de problèmes existants

« La plupart des appels (deux sur trois) sont relativement brefs. On peut les classer dans l'une ou l'autre des catégories suivantes: urgences (ex.suicide); demandes d'aiguillage; simples demandes de renseignements; appels interrompus; appels silencieux; et appels de «mise à l'épreuve» (le jeune met à l'épreuve la fiabilité et la confidentialité du service sans dévoiler ses problèmes). Signalons qu'il faut habituellement plusieurs appels avant que l'enfant ait le courage de se confier » conclut Madame Topolski.

Un site Internet bilingue, lauréat de nombreux prix (jeunesse sympatico.ca) est aussi très utilisé. Inauguré en 1996, ce site reçoit environ 4 000 visites par jour.

Jeunesse, J'écoute dépend entièrement de la générosité de particuliers et d'entreprises. Elle ne reçoit aucune aide financière du gouvernement ou de Centraide. Les fonds de démarrage et une part importante du financement actuel proviennent des commanditaires fondateurs, comme la Banque de Montréal (qui finance également le programme «La jeunesse ambassadrice»), Bell Canada (qui soutient financièrement le site Internet), Nestlé Canada et Parmalat Canada.

Ainsi pour une 7ième année, Calgary se fait l'hôte du « Designer Showcase»,une activité de levée de fonds spéciale, s'échelonnant sur tout un mois, fortement appuyée par des petites et des grandes entreprises, commerçants, ainsi que des philantropes et des citoyens de toute la ville.

Cette année, le « Calgary Diocese of the Anglican Church » a fait don à la Fondation Jeunesse, J'écoute, de la Maison Millican située au 3015 Glencoe Rd. Nichée au coeur du Parc Elbow, cette magnifique habi-tation érigée en 1914, a servi de bureaux au diocèse durant les 30 dernières années. Au total, 43 « designers » locaux, dont Si-mon Chénier avec ses créations en fer forgé, travaillant depuis à peine quatre semaines, pour transformer le tout en maison spectaculaire qui sera mise en vente avec tout son contenu le 30 mai prochain au profit de Jeunesse, J'écoute.

Une fête du visuel que vous pouvez apprécier chaque jour en mai, de 10h00 à 16h00 et les jeudis jusqu'à 20h00. Depuis les six dernières années, le «Designer Showcase» et autres événements entourant ce projet annuel, ont contribué pour plus de 750 000 $ dont plus de 200 000 $ l'année dernière à Jeunesse, J'écoute.

Lors de la cérémonie d'ouverture officielle du 30 avril dernier, l'invité d'honneur André Arlain, joueur de football des Stampeders de Calgary, soulignait aux invités: « Il est très important d'obtenir la plus grande visibilité possible afin de s'assurer que tous les jeunes au Canada soient au courant des services offerts par Jeunesse, J'écoute et qu'ils sachent comment y accéder.» Selon un sondage effectué en 1998 par la firme Goldfarb Consultants de Toronto, environ 4 jeunes sur 5 (84%) âgés de 13 à 19 ans ont entendu parler de Jeunesse, J'écoute.

FRANCALTA ET LE FRANCO JOIGNENT LEURS EFFORTS POUR UNE CAMPAGNE CONJOINTE

Edmonton

L'hebdomadaire Le Franco et le réseau internet communautaire francophone de l'Alberta, FrancAlta ont décidé de joindre leurs efforts pour entreprendre une campagne conjointe de recrutement qui se tiendra cet été.



« Nous avons cru bon unir nos efforts pour simplifier la vie de nos clients et ne pas dédoubler nos efforts, » explique la directrice du Franco, Mme Nathalie Kermoal. « Il est en effet beaucoup plus simple de solliciter les gens une seule fois pour nos deux services. Cela nous permet de réduire nos frais et de faire d'une pierre, deux coups, » constate M. Jean-Guy Thibaudeau, porte-parole de FrancAlta.

Cette campagne vise à augmenter le nombre de clients du Franco et de FrancAlta pour l'annuaire et pour le réseau informatique communautaire. Des forfaits conjoints sont aussi offerts.

M. Martin Darveau, agent de marketing et formateur prendra la route au cours des prochaines semaines pour se rendre en régions. Cette campagne s'étendra jusqu'à la fin août. L'annuaire 1999-2000 sera publié cet automne.

Régional en bref

Edmonton

Nouvelle résidence pour les étudiants

La Faculté Saint-Jean est fière d'annoncer que les membres du *Board of Governors* de la *University of Alberta* ont récemment approuvé la construction d'une résidence pour étudiants et la rénovation du bâtiment historique en centre académique et culturel. Claudette Tardif, Doyenne de la Faculté Saint-Jean, a indiqué que «La Faculté Saint-Jean est au coeur de la francophonie et nul ne peut douter de l'importance du Centre résidentiel Saint-Jean qui nous permettra non seulement de mieux servir les besoins des étudiants et du personnel de la Faculté, mais également ceux de la communauté. Nous sommes fiers d'avoir pu compter sur des contributions importantes des gouvernements fédéral et provincial ainsi que de la *University of Alberta*». La Faculté Saint-Jean cherche également à recueillir 300 000 $ avec une campagne de financement auprès des anciens et des amis de la Faculté en leur offrant la chance de nommer une chambre dans la nouvelle résidence avec un don de 3000 $. « La campagne de financement connaît déjà un grand succès puisque les anciens et les amis de Saint-Jean voient cette occasion comme étant une chance de remercier la Faculté, et de laisser un héritage aux futures générations de Franco-Albertains » a indiqué Hervé Durocher, président honoraire de la campagne auprès des anciens et amis de la Faculté Saint-Jean. Les travaux de construction et de rénovation commenceront dès cette semaine avec la démolition des garages.

À la recherche de 500 jeunes canadiens pour un projet du millénaire en l'an 2000

Challenge Grands Voiliers du Millénaire et le Gouvernement canadien sont à la recherche à l'échelle nationale de 500 jeunes canadiens âgés entre 15 et 25 ans pour être commandités par le biais du programme des partenariats du Millénaire du Canada en tant que cadet membre d'un équipage de voile éducative. Les cadets participeront à la Course de Grands Voiliers de l'An 2000 et à OpSail, la Parade de Voiles, le plus important évènement du genre, en naviguant à partir du Canada, en Europe, dans les Antilles et aux Etats-Unis. Les voyages dureront entre une et quatre semaines et on effectuera 22 changements d'équipage. Aucune expérience en navigation n'est requise. Les cadets recevront une formation en matelotage, en navigation et en entretien de navire. Pour participer à cet évènement unique dans une vie et promouvoir le Canada durant la visite de ces ports excitants, vous êtes invités à faire votre demande par internet à www.tall-ships.ns.ca ou à contacter : Challenge Grands Voiliers du Millénaire, 53 rue Falkland, boîte postale 1269, Lunenburg, N-E, Téléphone/ fax (902) 634-8171, e-mail: chalenge@tallships.ns.ca

L'Association de l'initiative pour les femmes entrepreneurs de l'Alberta reçoit une nouvelle aide financière

L'Association de l'initiative pour les femmes entrepreneurs de l'Alberta (AIFEA) recevra près de 4,4 millions de dollars de Diversification de l'Economie de l'Ouest, en vue de poursuivre ses activités au cours des cinq prochaines années. C'est lors de l'inauguration de Panache Ceramic Industries Ltd, à Edmonton, que l'honorable Ronald J. Duhamel, secrétaire d'État de Diversification de l'Ouest, a annoncé cette contribution. «Ce financement fournira à l'AIFEA 850 000 $ par année pendant cinq ans, ce qui permettra à l'organisation de continuer à fournir des services essentiels dans toute la province, et à mettre à la disposition des femmes entrepreneurs les outils dont elles ont besoin pour participer pleinement à l'économie du Canada», a-t-il affirmé. Le programme Initiative pour les femmes entrepreneurs, mis sur pied en 1994, vise à promouvoir le concept d'entreprenariat comme choix de carrière auprès des femmes, de même qu'à répondre aux besoins de services et d'aide financière des femmes entrepreneurs.

St-Albert

18ième festival international annuel pour enfants du nord de l'Alberta

L'édition 1999 du festival international pour enfants s'apprête à accueillir cette année, tout près de 50 000 visiteurs durant les 5 jours d'activités du festival, qui se tiendra à Saint-Albert du 1 au 5 juin 1999. Des professionnels de tous les domaines et de toutes les parties du monde seront présents sur scène. Le festival accueille cette année, entre autres, le théâtre de l'oeil, troupe de Montréal au Québec qui s'exécute sur scène depuis 25 ans. Toutes les informations sont disponibles au www.discoveralberta.com/childfest

Diversification de l'Economie de l'Ouest finance le centre d'aide aux entreprises de St-Albert

L'honorable Anne McLennan, ministre de la justice et procureur général du Canada, a annoncé le 18 mai dernier, au nom de l'honorable Ronald J Duhamel, secrétaire d'Etat de Diversification de l'Economie de l'Ouest, la remise d'une contribution non remboursable de 175 000 $ au Centre d'aide aux entreprises de St-Albert (CAE). Cette contribution servira à financer des améliorations apportées au CAE ainsi qu'à ses services partagés, ses programmes et ses services de consultation. Diversification de l'Économie de l'Ouest reconnaît ainsi les nombreuses réussites du CAE de St-Albert ainsi que son apport à l'économie de la collectivité. Le CAE offre également sous son toit, un grand nombre de services d'aide aux entreprises. De plus, il contribue à établir des liens avec les services éducatifs, juridiques et financiers. Plus de 900 000 petites et micro-entreprises sont recencées dans l'Ouest canadien; elles fournissent déjà la moitié des emplois et contribuent de façon significative à la création d'emplois et à la croissance dans l'Ouest, y compris à St-Albert et dans tout l'Alberta.

Saint-Paul

La fédération canadienne pour l'alphabétisation en français sur la piste de l'alphabétisation à Saint-Paul

L'équipe en alphabétisation du Centre éducatif et communautaire de l'Alberta (CÉCA), de la région du Nord-Est, accueillera en juin les délégués de la 8ième assemblée générale annuelle de la Fédération canadienne pour l'alphabétisation en français (FCAF). Des représentants francophones de chaque province et territoire se donnent rendez-vous du 4 au 6 juin prochains, à Saint-Paul, en Alberta. Chaque année, depuis 1991, des apprenants et des intervenants du mouvement de l'alphabétisation en français profitent de l'assemblée générale annuelle de la FCAF pour établir le bilan des actions entreprises et pour songer aux perspectives de celles à venir. L'évènement représente l'un des plus importants rassemblements de formateurs, d'apprenants et de gestionnaires du monde de l'alphabétisation en français. Ces derniers viennent des quatre coins du pays.

Un livre au sujet des vaccins

LISE SAUVÉ

Edmonton

Le Capital Health Authority (CHA) de la région d'Edmonton, s'est procuré un nouveau livre. Ce livre intitulé «Faire vacciner mon enfant, c'est important » est un guide qui vise à donner aux parents les renseignements dont ils ont besoin pour comprendre pourquoi les médecins et les autorités médicales recommandent que leurs enfants soient vaccinés.

Ce livre écrit et révisé par une équipe de pédiatres et spécialistes en maladies infectieuses débute en décrivant le système immunitaire pour ensuite couvrir certaines maladies infectieuses telles que la diphtérie, la coqueluche, le tétanos, le poliomyélite, et autres. Chaque chapitre suivant décrit l'historique de ces maladies et explique comment la maladie se propage et se manifeste. En plus on nomme le type de vaccin développé pour prévenir la maladie et ses effets secondaires.

Ce livre s'adresse aux parents d'enfants entre un et cinq ans car c'est ce groupe de parents qui délaisse parfois la vaccination de leurs enfants. Les parents de nouveaux-nés sont très vigilants et ponctuels pour faire vacciner leurs enfants, en fait, 95% des bébés de quatre mois sont vaccinés. C'est après cette période que l'immunisation des enfants est délaissée.

De 82 à 87% des enfants entre l'âge de deux et cinq ans sont protégés contre la diphtérie, la coqueluche, le tétanos, et l'haemophilus influenza de type B. Dès la maternelle nous voyons une hausse dans le nombre des parents qui reviennent pour le rappel du vaccin de leurs enfants. Lorsque les enfants commencent l'école, le milieu scolaire offre l'opportunité de refaire les liens avec les parents.

Chaque année les infirmières dans les régions du CHA immunise 140,000 individus. Cette année lors du «Rodéo du Rappel» le 10 juin, les francophones auront accès à des services en français au Bonnie

suite en page 7...

Un message d'espoir

LYNE MARTEL

Calgary

Quand une tragédie survient on a parfois de la difficulté à en comprendre le sens, le pourquoi et les raisons. Les adolescents nous lancent un message, un cri de douleur et nous nous devons de les écouter et réagir.

La violence gagne de plus en plus de terrain dans notre société et aussi longtemps que nous en ignorerons les symptômes, nous l'aiderons à se propager. Ce sont toutes les petites actions que nous mettons en branle dès maintenant qui feront peut-être la différence.

Pour tous les parents et amis des victimes du Colorado, de l'école Polytechnique de Montréal et, plus récemment, de Taber, nous nous devons de faire notre part aujourd'hui, non seulement pour que leurs pertes ne soient pas inutiles, mais aussi pour en prévenir d'autres. Quelques heures seulement après la clôture des évènements sanglants de Littleton, Jasmine Seipel, 18 ans, décidait qu'elle voulait écrire une chanson. Etudiante en langues à l'Université de Calgary, elle n'a jamais considéré la chanson comme une avenue, « je voulais simplement envoyer un message, tout particulièrement aux adolescents, pour les aider, je l'espère, à évoluer avec la douleur qui les afflige. »

Bien que la musique ait toujours occupé une grande partie de sa vie , elle n'avait jamais écrit ou enregistré de chanson au préalable. « J'ai été profondement touchée par l'évènement tragique de Littleton, Colorado » raconte-t-elle « et je voulais aussi encourager les gens à vouloir s'impliquer, à vouloir faire une différence dans la vie de ceux qui les entourent.» Elle ne sait pas comment elle a réussi à faire ce tour de force, « je trouve ça incroyable que quelqu'un de mon âge ait pu faire cela. J'ai dû être inspirée » dit-elle. Plusieurs heures de composition, de répétition, quelques 7 heures d'enregistrement et beaucoup d'émotions ont donné naissance à « Colorado Kids ».

Les paroles sont touchantes et font preuve d'une très grande maturité, la voix est émouvante, et le résultat est très impressionant. La motivation derrière la réalisation est digne de mention car ce n'est pas l'argent qui récompensera le travail, les efforts et les heures de sommeil perdues. Les profits de la vente de la cassette seront versés à des organismes de Calgary qui travaillent avec les adolescents en difficulté. « Si cette chanson que j'ai écrite aidait une seule personne à se sentir mieux, cela aura valu la peine. » conclut-elle.


photo: Lyne Martel

Jasmine Seipel de Calgary

Plusieurs stations de radio et de télévision on accordé une entrevue à Jasmine et certaines ont aussi fait tourner la chanson d'espoir. Si vous ne l'avez pas entendue et/ou désirez vous en procurer une copie, vous pouvez le faire en composant le (403) 274-4383. Disponible en anglais seulement.

(vaccins) suite de la page 6...

Doon Public Health Centre. Ce service offre aux enfants qui entrent à la maternelle en septembre 1999 l'immunisation requise contre la diphtérie, la poliomyélite, le tétanos, l'haemophilus influenza de type B, ainsi que la deuxième dose pour la rougeole, les oreillons, et la rubéole. Le «Rodéo »donne l'opportunité aux parents de visiter des kiosques qui offrent de l'information sur la santé en français. Il s'agit de composer le 413-5670 et prendre un rendez-vous. Vous retrouvez aussi au Bonnie Doon Public Health Centre une copie du livre «Faire vacciner mon enfant, c'est important ». Le Centre de Ressources Guy-Lacombe a aussi une copie disponible pour les parents. Pour plus de renseignements au sujet du livre et du «Rodéo » s.v.p. communiquez avec Lise Sauvé au 413-5793 (Bonnie Doon Public Health Centre).

VOYAGE À TRAVERS LE MONDE FRANCOPHONE
CINQUIÈME PAYS À DÉCOUVRIR: MADAGASCAR

EDITH LEMELIN

Edmonton

Madagascar: la perle de l'océan Indien / Madagascar « Firavak'I oseana Indiana »

Madagascar, officiellement République démocratique de Madagascar, pays insulaire de l'océan Indien, séparé de la côte sud-est de l'Afrique par le canal de Mozambique, constitué de l'île de Madagascar, la quatrième du monde par sa superficie, et de plusieurs petites îles, dont celle de Nosy-Be. Surnommée à juste titre la Grande Île, elle occupe une superficie totale de 587 041 km², ce qui représente 35,2% de la superficie du Québec.

En 1995, seulement 29% des Malgaches étaient citadins. Mais la population des villes augmente de manière cyclique: chaque crise économique dans les campagnes provoque un afflux de paysans qui retournent chez eux lorsque la situation s'est améliorée. Antananarivo, la capitale, compte plus de 1,2 million d'habitants. Les autres centres urbains importants Toamasina, Mahajanga, Toliary et Antseranana ne dépassent guère 200 000 habitants.

En 1995, la population était estimée à 14,76 millions d'habitants, dont 60% de moins de 20 ans. L'île se compose de 18 ethnies. Les origines du peuplement malgache constituent un problème autant politique qu'historique (quel est le premier occupant de l'île?). Au centre de l'île, on retrouve les traces de migrations de Malaisie et d'Indonésie, tandis que sur les côtes, les origines sont arabes, africaines, comoriennes ou malayo/indonésienne. Quelques communautés d'Indiens, de Français et de créoles complètent le portrait. Malgré la diversité du peuplement, une langue nationale s'est constituée: le malgache, d'origine malayo/indonésienne, est la langue officielle avec le français.

Le pays accéda à l'indépendance le 26 juin 1960 tout en conservant des relations privilégiées avec la France (Madagascar était intégrée à l'empire colonial français). En ce qui concerne son économie, le pays est l'un des plus pauvres du monde. En 1994, le produit national brut (PNB) était de 3,05 milliards de dollars, soit un PNB par habitant de 220 dollars. L'économie demeure essentiellement agricole. Le textile et le tourisme constituent également deux axes économiques majeurs pour le pays.

La déforestation constitue l'un des problèmes écologiques majeurs de l'île, que l'isolement géographique a dotée d'une faune et d'une flore unique et exceptionnellement diverses. La forêt couvre encore 14 millions d'hectares (le quart de la superficie du pays) mais, excepté dans le Nord, il s'agit de formations secondaires. La savane prédomine dans les régions les plus sèches de l'Ouest et une végétation désertique d'épineux couvre l'extrême Sud-Ouest. L'érosion due au déboisement et au surpâturage sur les Hautes Terres fait apparaître de profondes entailles dans le sol d'où la terre arable a quasi disparu.

La faune malgache compte de nombreuses espèces endémiques (espèces vivantes propres à un territoire bien délimité). Les lémuriens, famille de primates primitifs, se trouvent principalement à Madagascar. Les espèces indigènes présentent des caractéristiques de la faune africaine et indienne, mais elles ont évolué d'une façon autonome.

Les Malgaches ont plusieurs coutumes et traditions, mais le respect des ancêtres (*Razana*) est l'un des fondements des traditions malgaches, les tombeaux sont entretenus avec une attention particulière, puisque ce sont les « demeures pour l'éternité ». Pour un observateur étranger, les manifestations les plus spectaculaires sont d'une part la cérémonie du retournement des morts (*famadihana*). C'est une fête familiale, des régions des Hauts plateaux, qui permet aux descendants de prendre soin des ancêtres en réenveloppant les corps dans des tissus neufs. D'autre part, les « *aloalo* », grands pieux en bois sculptés qui ornent les tombeaux dans les régions du Sud et de l'Ouest. Les croyances les plus diverses existent dans tout Madagascar. Qu'il s'agisse d'une époque de l'année, des grands ou des petits, des femmes enceintes, de tel ou tel événement..., beaucoup de gestes quotidiens sont entourés par ces croyances de ce qu'il faut dire, faire ou non. Et même sans y croire, finalement on les suit quand même, sait-on jamais?!

Afin d'en savoir plus sur ce pays de la francophonie internationale, *le Franco*, a rencontré Janine Y. Salerno (Razafindrazaka est son nom de fille) originaire de Madagascar. Elle demeure en Alberta depuis 10 ans, elle a vécu dans son pays d'origine pendant toute sa jeunesse, elle y a fait ses études jusqu'au niveau universitaire en droit international, les cours universitaires sont d'ailleurs gratuits et accessibles pour tous les Malgaches. Elle n'a pu trouver de travail dans ce domaine au Canada, car son diplôme n'est pas reconnu ici, donc elle a dû se réorienter et retourner à l'école, elle a choisi de devenir gemmologiste pour pouvoir travailler au côté de son mari dans sa compagnie de pierres précieuses, établie à Edmonton.

Lorsque l'on a la chance d'aller visiter cette merveilleuse île, plusieurs traits caractéristiques attirent les touristes, mais deux plus spécifiquement: « la nature et la culture malgache qui sont toutes deux très uniques». Le paysage malgache est très spécial, surtout dans la capitale; ce qui rend l'île très attrayante, c'est la diversité. Madagascar est divisé en six provinces qui possèdent chacune leur végétation, leur relief et leur climat particulier, ce qui nous permet de découvrir différents mondes tout en restant sur une même île.

Mme Salerno n'a pas eu la chance de retourner à Madagascar depuis son départ et lorsqu'elle y repense elle a la nostalgie du pays. « La vie quotidienne, sociale et culturelle me manque beaucoup, la chaleur des gens, la solidarité du peuple malgache et la façon de penser de gens qui se veut collective et non individuelle sont des traits humains qu'on ne retrouve pas ici. » La vie des Malgaches est très différente : « tu te sens plus relaxe, détendu, heureux, tu n'es jamais en course comme ici. Là-bas, tout va tout doucement, tu fais ta vie sans toujours penser à l'argent, on n'a pas d'argent et on en n'a jamais eu, c'est secondaire pour nous, on favorise la famille, la solidarité et la collectivité avant de se soucier de nos besoins monétaires. »

Une chose qui l'a beaucoup surprise et qui n'est aucunement coutumière pour les Malgaches, c'est l'envol des enfants, au Canada, qui est très rapide. « C'est très différent, parce que les enfants, ici au Canada, à partir de l'âge de 18 ans sont très indépendants, ils peuvent déménager de la maison de leur parents, trouver un travail à temps partiel, tout en continuant leur études. Ils commencent à se débrouiller très jeunes, ils se préparent très tôt à leur vie adulte. Tandis qu'à Madagascar, tu peux toujours vivre chez tes parents, tu peux y demeurer jusqu'à ce que tu te maries, même après tes études à 25-30 ans tu peux encore y rester. Lorsque tu dois aller en ville pour faire tes études, tu es obligé d'avoir un appartement, mais c'est gratuit, le gouvernement donne aux étudiants qui viennent de l'extérieur des « Cités universitaires » pour les loger, mais les enfants, lorsqu'ils en ont la possibilité, retournent toujours chez leurs parents. La famille et la fraternité sont très importants, chez nous tout appartient à tout le monde et on a besoin des autres pour se sentir bien, on ne connaît

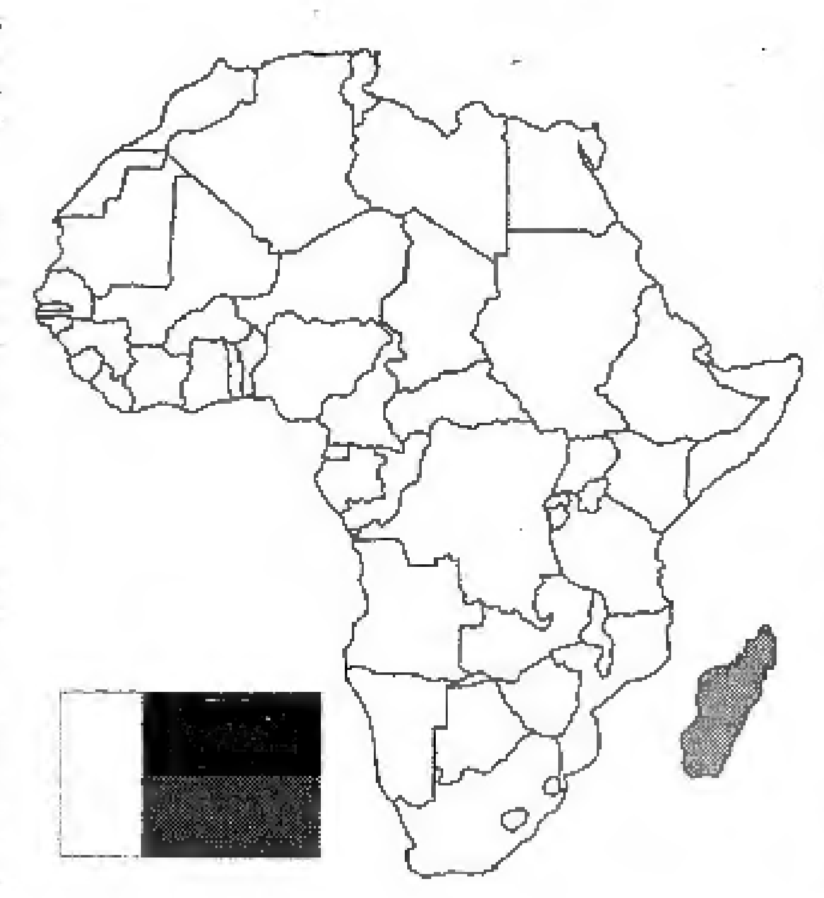
suite en page 9...

suite de la page 8...

pas la notion d'individualisme. »

L'intégration pour les nouveaux arrivants n'est pas toujours facile : « pour moi personnellement, c'était très dur au point de vue culturel et social. La vie de famille me manquait beaucoup. Mais il y a aussi l'hiver qui est très dur, car les écarts de température sont trop grands, la neige c'est très jolie, mais il fait trop froid et ça m'occasionne beaucoup de problèmes de santé. Ici c'est très difficile, on se sent très isolé car on ne connaît personne, les deux premières années ont été très dures, mais on a réussi à s'adapter et on garde contact avec la famile. L'individualisme m'a beaucoup affectée, ce n'est pas que les gens ne sont pas accueillants, mais ils sont très occupés, c'est dans leur nature d'être plus centrés sur eux-même. »

Native d'un pays francophone et mariée à un Français, elle trouve très important de sauvegarder sa langue. Elle croit que «pour maintenir et améliorer la francophonie en Alberta, il faut toujours continuer de travailler très dur. Les francophones doivent s'unir et travailler main dans la main pour influencer la politique et obtenir plus de visibilité. Il y a déjà beaucoup d'efforts qui ont été faits par le gouvernement, mais il y a encore beaucoup de chemin à faire. Il faut bâtir plus d'écoles secondaires et l'université, uniquement francophone; des centres d'achats juste pour francophones, faire plus de journaux français... »



Trois proverbes qui reflètent la solidarité de la vie quotidienne des Malgaches.

- *« Aleo very tsikelakalam –bola toy izay very tsikalakalam-pilravanana »*
- « Mieux vaut perdre de l'argent qu'un ami »
- *« Izay tsy mahalena hialofana »*
- « La solidarité est un geste du coeur »
- *« Izay merery itoeran' ny aina »*
- « Si petite soit la blessure, le corps tout entier en perçoit la douleur »

À voir : Site sur Madagascar http://www.madagascar-guide.com/

suite de la page 1...

géographique des autorités scolaires francophones. Le nouveau modèle reconnaît les besoins de services en français pour les élèves ayant des besoins exceptionnels et des besoins de francisation. Ce modèle reconnaît également les besoins reliés à la communication, à la promotion, au recrutement, à la distance, à l'entretien et à l'opération des écoles, de même que les besoins reliés à une population étudiante clairsemée.

La province poursuit ses négociations pour la reconduction de l'Entente spéciale Canada / Alberta pour l'éducation francophone. La dernière entente a pris fin le 31 mars 1999. L'Alberta s'est engagée à fournir les ressources et un financement adéquats pour assurer un accès équitable à une éducation francophone.

M. Paul Langevin, député de la circonscription de Lac La Biche-St-Paul, a présidé le Comité chargé d'étudier les préoccupations reliées à la gestion scolaire francophone.

En Alberta, il y a environ 2 100 élèves francophones inscrits dans des programmes administrés par les autorités scolaires francophones et 1 600 élèves inscrits dans des programmes administrés par des conseils scolaires publics et catholiques.

La réponse du Ministre Mar de renverser sa décision a été accueillie comme une bouffée d'air frais par différents conseils scolaires en place et le milieu francophone. Peut-être plus par certains que d'autres, certaines régions étaient totalement opposées à cette première réforme tandis que d'autres l'étaient moins. Il existait aussi le fait que le ministre en repoussant plusieurs fois sa décision, écourtait les délais de préparation de la prochaine année scolaire en septembre 1999. Beaucoup de travail reste encore à faire mais cette décision demeure un pas dans la bonne direction en ce qui concerne la communauté francophone de l'Alberta.



Let's parler Grec !!

Edmonton

«Kali Orexi», c'était la phrase à l'honneur samedi soir pour six couples exogames. Ils se sont rassemblés pour découvrir la cuisine grecque, les coutumes et les costumes. Les couples se sont inspirés de toutes les périodes de la riche histoire et culture grecque pour se déguiser. Les gitanes, les déesses, les amazones, et même Zorba le Grec ont passé le seuil de la porte pour s'amuser, déguster et discuter en français.

La trousse grecque fait partie d'une série de neuf trousses rassemblées sous le titre de *Let's Parler*. Les trousses (déjà disponibles dans quelques écoles), ont été développées pour soutenir le partenaire non-francophone et contiennent des activités qui favorisent les discussions en français. Les trousses offrent les outils et la motivation pour s'exprimer en français. Le format est très informel, sous forme de diners à thèmes, soirées cinéma, rallye, vin et fromage et autres. Les non-francophones sont encouragés à élargir leur vocabulaire et communiquer en français.

Le but de la soirée a été atteint… et plus. Le jeu des charades a été très apprécié, surtout par les hommes (majoritairement anglophones) qui ont vaincu les femmes (plutôt francophones). Line DesRosiers s'est exprimée après la soirée: «Moi seule, je n'aurais jamais eu la chance de déguster autant de mets grecs. J'ai trouvé la soirée très plaisante, il est rare qu'on passe des moments si spéciaux en français». Une autre des invitées, Mme Patricia Rijavec, m'a confié: «C'est très sympa de se rencontrer en adulte. C'est une toute autre dynamique sans les enfants. Il faut dire que les enfants sont notre première motivation pour parler en français, mais même sans les enfants, nous avons ri, nous avons bien mangé et nous avons eu beaucoup de plaisir dans les deux langues».

À en croire les participants, la soirée grecque a été très divertissante. Pour tous ceux qui veulent changer la routine et essayer quelque chose de nouveau, je vous recom-mande une des trousses de «Let's Parler». Qui sait, vous pourriez apprendre quelques mots de russe ou déguster un bon vin tout en améliorant votre français.

Liste d'adresses de sites webs concernant le tourisme



Auberge Chez Dubé Country Inn	www.chezdube.com
City View B & B	www.calcna.ab.ca/~mboisver
Activités de plein air (Québec)	www.ojori.com/pleinair
Auberge de jeunesse de Montréal	www.hostellingmontreal.com
Australie	www.chez.com/amandy
Balades dans Paris	www.parisbalades.com/
Bretagne	www.bretagne-on-line.com/telegram/index.htm
Bureau des passeports	www.dfait-maeci.gc.ca/passport/passeport.htm
Château de Versailles	www.chateauversailles.fr/
Centre de distribution touristique (France)	www.interresa.ca/fr/
Commission canadienne du tourisme	www.canadatourism.com/FrenchIndex.html
Commission de la capitale nationale	www.capcan.ca/
Convertisseur d'argent OANDA	www.oanda.com/oanda/converter/classic
Échange de maison Antre-Amis	www.antre-amis.com
Islande	www.ourworld.compuserve.com/homepages/pascalemateil/
Le pays basque	www.antipode.le-village.com/Cote-basque/
Lisbonne 98	www.lisbonne98.sympatico.ca
Moyen-Orient	www.chez.com/voyager/
Musées de France	www.musexpo.com
Népal	w3.teaser.fr/~disanzo/nepal.htm
Pakistan	http://perso.wanadoo.fr/roux.michel/
Pérou	http://pages.infinit.net/robertb/
Prévost, Québec	www.inter-acti.qc.ca/garedeprevost
Répertoire de la grande aventure canadienne	www.canadatourisme.com/ctc/adventure/français/
Répertoire des pourvoyeurs de chasse et de pêche du Québec	www.infocube.com/RPQ/
Sénégal	www.senegal-on-line.com/senega02.htm
Sherbrooke	www.sders.com/tourisme/
St-Nicéphore (Québec)	ville-st-nicephore.qc.ca
Tourisme Extra	www.tourismextra.qc.ca/
Tourisme France	www.tourisme.fr/
Tourisme Montréal	www.tourisme-montreal.org/
Tourisme Québec	www,tourisme.gouv.qc.ca
Tourisme (Toile du Québec)	www.tourisme.toile.qc.ca
Vacances.com	www.marc.vacances.com
Vatican	www.vatican.va
Via Rail	www.viarail.ca
Vieux-Montréal	www.vieux-montreal.qc.ca
Ville de Québec	www.telegraphe.com
Voyage vacances en ligne	www.matcheconomique.com/voyages/
Voyagez.com	www.voyagez.com

C'est un record !!!

Edmonton

Le saut à la corde est encore à la mode, et de plus en plus, chez les garçons comme chez les filles. Cet excellent exercice pour le cœur permet d'amasser des fonds pour la recherche sur les maladies du cœur.

Le 30 avril dernier, les élèves de l'élémentaire de l'école Maurice-Lavallée sautaient en cœur. Après un dernier compte cette semaine par le personnel, les 135 élèves qui ont sauté et qui se sont fait commanditer, ont amassé dans leur famille et leur communauté 11 460$ pour la Fondation des maladies du cœur de l'Alberta.

Les enseignantes responsables, Mesdames Sylvie Dassylva et Sophie Moffet étaient très fières et très satisfaites du résultat et de la grande participation. Celles-ci tiennent à remercier les élèves, les parents, les membres de la communauté ainsi que des élèves de 10e et 11e année et tout le personnel de l'élémentaire.



Les élèves de l'élémentaire de Maurice-Lavallée en pleine action

LE FRANÇAIS, JE LE PARLE PAR COEUR!

APPEL D'EXPRESSIONS D'INTÉRÊT

La Société de La Mission du Lac La Biche est à la recherche d'une firme de consultants spécialisés dans les activités de développement touristique pour créer un plan d'affaires pour le développement de La Mission.

Une lettre d'intérêt, un profil de l'entreprise et des références devront parvenir à La Chambre économique de l'Alberta avant **le vendredi 4 juin 1999 à midi**, à l'adresse mentionnée plus bas.

Une présélection sera faite durant la semaine du 7 au 11 juin 1999. Les firmes retenues seront invitées à prendre connaissance des spécifications de l'appel d'offres **le mercredi 16 juin 1999.** Elles devront par la suite présenter leur soumission **avant le mercredi 30 juin 1999.**

Les soumissions pourront être présentées en anglais ou en français. Le travail devra être effectué **entre le 5 juillet et le 15 octobre 1999.** Le plan d'affaires devra être soumis en français et en anglais avant ou le 15 octobre 1999.

Toute correspondance doit être envoyée avant le 4 juin 1999 à l'adresse suivante:



La Chambre économique de l'Alberta

La Chambre économique de l'Alberta
Projet La Mission
a/s de M. Philippe Dumont
Conseiller d'affaires
Pièce 200, 8527 - 91e Rue
Edmonton (Alberta) T6C 3N1

SACS BLEUS, PLANETE VERTE

RAYMOND LAROCHE

Edmonton

Depuis quelques décennies déjà, l'être humain est plus conscient de tous les avantages que la technique moderne nous a apportés. Il est plus conscient aussi des inconvénients que cette même technologie nous cause.

Un des inconvénients majeur de la vie est de se débarasser de ses déchets domestiques et industriels. Il est évident qu'avant l'avènement de la télévision dans les années 50, le problème était moindre ou moins apparent. Pour cause, il y avait beaucoup moins de produits de consommation, de produits d'emballage de toutes sortes.

La télévision a servi de moteur à cette société de consommation que nous connaissons aujourd'hui. Des millions voir des milliards de produits sont aujourd'hui sur le marché, donc des millions de tonnes de produits d'emballage ou de contenants sans compter les déchets toxiques ou chimiques qui découlent de la fabrication de ces derniers. En plus des rejets d'émanations toxiques de toutes sortes dans l'atmosphère.

La planète a subi des torts irréparables à une certaine époque où peu de gens étaient conscients des répercussions pour notre avenir. Heureusement, aujourd'hui cette course vers l'auto-destruction compte de moins en moins d'adeptes et de plus en plus d'antagonistes.

Depuis le 1 avril 1999, la ville d'Edmonton a transformé son programme de récupération/recyclage : les BACS BLEUS par celui des SACS BLEUS. C'est à dire que le programme (sac bleu) a été considéré comme plus commode et une méthode de recyclage plus efficace. D'après une étude faite auprès de quelques milliers de foyers d'Edmonton, 85% des participants au programme ont dit préférer les sacs aux boîtes principalement à cause du fait qu'ils étaient plus faciles à utiliser. Tout va dans le même sac sans avoir à trier le métal, le plastique ou le papier.

Les sacs sont ensuite acheminés et traités dans un nouveau centre de recyclage situé au «Edmonton waste management center» où un minimum de 30 000 tonnes de produits recyclables sont traitées annuellement.

Par ces améliorations, Edmonton, avec une population de 636 096 personnes, sera la première des grandes villes canadiennes à dépasser la norme de réduction des déchets acheminés vers les sites d'enfouissement qui est à 50% d'ici l'an 2000. Environ 18% des déchets domestiques seront recyclés, 50% servira à faire du compost et seulement 32% iront au site d'enfouissement. En 1997 il n'y a pas si longtemps, 14% des déchets domestiques étaient recyclés et 86% se retrouvait au site d'enfouissement.

Le nouveau centre (Material Recovery Facility) présentement en construction, couvrira 64 000 pieds carrés et sera un des plus modernes en Amérique du Nord de par sa technologie de pointe et permettra à 40 personnes de pouvoir y travailler à temps plein quand le projet sera complété.

Où se les procurer ? La ville d'Edmonton ne vendra pas de sacs. Il sera facile pour tous de se les procurer à votre supermarché ou quincaillerie dans le rayon approprié. La seule norme acceptable par contre : être bleu et être transparent afin de pouvoir vérifier facilement le contenu et de l'identifier plus facilement lors de la cueillette. Donc, le BLEU pour les produits recyclables et le VERT pour les déchets domestiques. En ce qui concerne les bacs bleus, le service se terminera à la fin de l'année, donc vous pourrez soit, rendre le tout à la ville, ou le garder pour votre propre utilisation.

Il pourrait vous en coûter (selon les estimations) un maximum de 10 dollars par année à raison de 1 sac par semaine, pour vous les procurer.

Protéger son environnement est un bon moyen d'économiser. Il en coûte souvent, beaucoup plus pour réparer les dommages que pour le protéger. Saviez-vous que depuis 1990, le nombre d'usines de papier canadiennes qui utilisent du papier journal recyclé comme matière première est passé de 1 à 60 au Canada. L'an dernier, l'industrie canadienne des pâtes et papiers a ainsi transformé 1,5 million de tonnes de vieux journaux (13 fois le poids de la tour du CN à Toronto) en papier journal et en produits d'emballage. Les vieux journaux représentent maintenant une importante source de matière première pour la fabrication de papier journal. De 1989 à 1994, des entreprises canadiennes ont investi plus de 1,2 milliard de dollars dans des installations de recyclage et de désencrage de vieux papiers.

Le recyclage est essentiel à l'équilibre écologique de notre planète, en être conscient est déjà un pas dans la bonne direction.

Quelques employés au centre de tri d'Edmonton

Annie Bourret (APF)

Sur le bout de la langue



Le siège du mal

Ils se sont parlé, plu, aimés, disputés, menti, déplu puis quittés. Ce bref roman d'amour finissant mal illustre l'une des plus grandes difficultés d'orthographe qui soit en français : l'accord du participe passé des verbes pronominaux.

Commençons par ce qui semblerait facile : les verbes pronominaux dont le participe passé est invariable. Malheureusement, les livres de référence ne s'entendent pas à ce sujet. Le *Bon Usage* en mentionne quatre (*se plaire*, *se déplaire*, *se complaire* et *se rire*). Le *Multidictionnaire* en énumère 15, dont *se rendre (compte)*. Il faudrait donc écrire *elles se sont rendu compte*, ce qui ne fait pas l'accord de toutes les grammaires, en passant. Dans *Le français en tête*, un ouvrage de vulgarisation, la liste compte également 15 verbes, mais ils ne correspondent pas tous à ceux du *Multidictionnaire*!

Je recommande tout de même la consultation du tableau «Pronominaux» du *Multidictionnaire*, pour sa concision et son organisation visuelle. En deux pages, on y retrouve la plupart des cas et l'approche adoptée dans la présentation visuelle est fonctionnelle. Le point 916 du Bon Usage de Grevisse est d'une lecture plus laborieuse.

Pour déterminer l'accord, il faut trouver la fonction du pronom et le type de verbe pronominal. Dans *elle s'est lavée*, le pronom représente le sujet du verbe, donc le verbe pronominal est réfléchi (la personne lave son propre corps). Il faut faire l'accord, tout comme dans elles *se sont battues* (le verbe pronominal est réciproque, elles se tapent dessus mutuellement). Dans ces deux cas, le pronom renvoit au sujet.

Tout change avec un complément d'objet direct (COD). Comparez *elle s'est lavée* à *elle s'est lavé les mains*, où *les mains* constituent un COD placé après le verbe pronominal, donc le participe passé ne s'accorde pas. Il faudra faire l'accord, par contre, si le COD est placé avant le verbe, comme dans *La main qu'elle s'est lavée séchait au soleil*.

Vous me demanderez pourquoi le participe passé est invariable dans *elles se sont parlé*, puisqu'il s'agit d'un pronominal réciproque. Mais le verbe *parler* se construit avec la préposition *à* (explicitement ou non), ce qui donne au pronom *se* la fonction d'un complément d'objet indirect, pour lequel il n'est pas nécessaire de faire l'accord.

En théorie, le pronom des verbes pronominaux non réfléchis fait partie du verbe même, il n'a pas de fonction grammaticale. On fait donc toujours l'accord avec le sujet, comme dans *Les enfants se sont endormis tard*, *Elle s'est souvenue de cela*, etc. Même chose pour les verbes qui n'existent qu'avec le pronom *se* (*s'avérer*, *s'écrier*, *s'esclaffer*, etc.). On fait donc l'accord dans *Elles se sont obstinées tout l'après-midi*. Il n'existe qu'une exception : le verbe *s'arroger* est transitif et soumis à la loi du complément d'objet direct (*les pouvoirs qu'elle s'est arrogés*, mais *elle s'est arrogé des pouvoirs*).

Tout cela mériterait qu'on fasse le ménage dans un sens ou dans l'autre: tous les participes devraient être invariables, du moins pour certains acceptés par toutes les grammaires. Ou, comme le professait le tout premier grammairien du français, un certain Jacques Dubois (1478-1555), la logique exigerait de toujours faire l'accord.

Envoyez vos commentaires à abourret@bc.sympatico.ca ou à la rédaction du journal.

La chanson d'ici



LYNE LEMIEUX

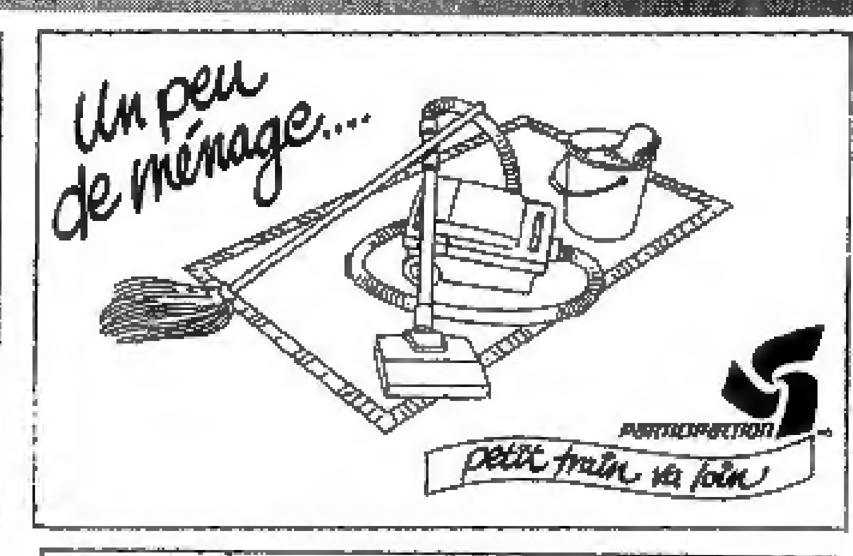
Edmonton

Mai c'est le mois de la chanson d'ici, c'est ce que CHFA nous dit. Mais qu'est-ce-que c'est la chanson d'ici? Ici en Alberta, ici au Canada? Ici en français, ici en anglais? Tout ça est bien compliqué.

Dans mon adolescence, j'ai eu ma période Beau Dommage, Harmonium, tables en pin et macramé. À cette époque-là c'était la mode d'avoir le cheveu rebelle. Ce qui me fait penser que mes cheveux n'ont pas vraiment vieilli. Ils se rebellent toujours. Enfin! on écoutait Pink Floyd, on ne comprenait rien, ce qui ne nout empêchait pas de nous obstiner sur la véritable signification des paroles.

Je ne me suis vraiment intéressée aux paroles qu'avec Simon & Garfunkel. Vous rappelez-vous Bridge over troubled Waters? Quand j'ai compris ce que ça voulait vraiment dire I'd rather be an hammer than a nail, (J'aimerais mieux être un marteau qu'un

suite en page 14...



(chanson) suite de la page 13...

clou, c'est profond ça!) La poésie a pris le bord. C'est là que je me suis rendue compte que l'anglais ça sonne bien mais ça raisonne pas toujours aussi bien.

Comme tout le monde j'ai eu ma période Elvis, ma période disco, mais la chanson c'est comme nos émotions, spontanément c'est en français que ça me touche vraiment. C'est difficile à expliquer mais c'est un peu comme la religion, j'ai de la difficulté à croire que Dieu puisse me comprendre en anglais!

Quand j'entends Josée Lajoie ou Crystal Plamondon, Marie-Josée Ouimet et tant d'autres j'avoue que j'éprouve une profonde admiration pour tout ce qu'elles et qu'ils font. C'est un rare talent que de pouvoir transmettre ses émotions. S'exposer ainsi sur une scène ça prend du courage mais ça prend des sous aussi.C'est pourquoi c'est si important d'acheter les disques, les cassettes parce que la musique ça peut changer une vie.

J'ai un cousin qui enseigne à Hobbema. Il s'appelle Kevin Ouimet. La première fois que je l'ai rencontré à Edmonton, son premier geste a été de me faire écouter Félix Leclerc. Te rends-tu compte me disait-il comment c'est beau, comment c'est nous autres ça ? me disait-il . C'est en écoutant Félix Leclerc qu'il a rempli ses formulaires pour étudier en français. La dernière fois qu'on s'est parlé il me parlait de son intention d'inscrire ses futurs enfants dans une école française. Une chanson ça ne change pas le monde, mais...

CRTC AVIS PUBLIC CU CRTC Canadä

1. L'ENSEMBLE DU CANADA. **LES COMMUNICATIONS PAR SATELLITE CANADIEN INC.** La CANCOM est tenue par condition de licence de distribuer tous les services de télévision conventionnels canadiens de langue française qui achètent les droits nationaux de diffusion. La requérante demande l'autorisation du CRTC d'être exemptée de l'obligation dans le cas de CFTM-TV (TVA). EXAMEN DE LA DEMANDE: 50, ch. Burnhamthorpe O., 10ième étage, Mississauga (Ont.). 2. L'ENSEMBLE DU CANADA. **CTV TELEVISION INC.** demande au CRTC l'autorisation de modifier la licence de CTV News 1. CTV a demandé l'ajout d'une condition de licence qui lui permettre, lors de périodes électorales au Canada, d'exclure la publicité politique partisane du calcul de la quantité de publicité qu'elle diffuse. EXAMEN DE LA DEMANDE: 9, Channel Nine Court, Toronto (Ont.).Si vous voulez vous opposer à une demande ou l'appuyer, vous pouvez écrire au Secrétaire général, CRTC, Ottawa (Ont.) K1A 0N2 au plus tard **le 11 juin 1999** et joindre à votre lettre une preuve que vous en avez envoyé une copie au requérant. Vous pouvez également soumettre vos observations par courrier électronique au: procedure@crtc.gc.ca. Pour plus d'informations: **1-877-249-CRTC (sans frais)** ou Internet: http://www.crtc.gc.ca. Document de référence: Avis public CRTC 1999-78.

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes — Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

L'essentiel du déjeuner

(EN)—Un bon déjeuner peut donner de l'énergie à un enfant tout l'avant-midi. Il devrait fournir au moins 25 % des calories et des nutriments essentiels de la journée.

Les meilleurs déjeuners comprendront des aliments d'au moins trois des quatre groupes alimentaires. Par exemple, un bon déjeuner peut être composé de céréales prêtes à manger avec du lait et une banane ou de rôties avec du beurre d'arachides et un jus d'orange.

Un mauvais déjeuner est pauvre en quantité et en qualité. Ne pas manger du tout, manger des friandises comme des croustilles ou un déjeuner composé d'aliments provenant de seulement un ou deux des quatre groupes alimentaires, comme un verre de jus, sont des exemples de mauvais déjeuners.

On ne peut nourrir l'esprit... le ventre creux.

Pour de plus amples renseignements ou pour faire un don, composez le 1 800 627-7922.

Déjeuner pour apprendre.



Faveurs obtenues - MERCI MON DIEU. Dites 9 fois "Je vous salue Marie" par jour durant 9 jours. Faites 3 souhaits, le 1er contenant les affaires, les 2 autres pour l'impossible. Publier cet article le 9e jour, vos souhaits se réaliseront même si vous n'y croyez pas. Merci mon Dieu. C'est incroyable mais vrai.

P.E.C.

PETITES ANNONCES

Dans le but de vous offrir un meilleur service, **LE FRANCO** vous offre une chronique de petites annonces.

Tarifs: 7 $ pour 20 mots ou moins pour 1 semaine; 12 $ pour 20 mots ou moins pour 2 semaines Plus de 20 mots: 0,10 $ de plus par mot. Annonces encadrées: 3,50$ de plus. Vous devez ajouter 7% (TPS).

Toutes les petites annonces doivent nous parvenir accompagnées du paiement: chèque ou mandat-poste avant le lundi midi (12h00) . Aucune annonce ne sera acceptée par téléphone. Toute annulation peut être faite par téléphone en composant le 780-465-6581 avant le lundi midi.. Nous n'acceptons pas les frais d'appel. Faites votre chèque ou mandat-poste à l'ordre de:

LE FRANCO 201, 8527 - 91e Rue Edmonton (AB) T6C 3N1
Tél.: 780-465-6581

À Edmonton, recherche gardienne francophone pour garder un enfant chez nous. Temps complet à partir de janvier. 436-3995 (4-6)

Le Franco: 465-6581

PRIÈRES

Nous désirons informer nos lecteurs que vous pouvez faire publier la PRIÈRE AU ST-ESPRIT, la PRÈRE ST-JUDE et la PRIÈRE à Mère Térésa. Vous devez inclure avec votre demande la somme de 26.75$ (TPS incluse). N'oubliez pas d'inscrire vos initiales. Retourner le tout à:

LE FRANCO
8527, 91e Rue
Edmonton (AB)
T6C 3N1

Abonnez-vous dès maintenant!

- ☐ 1 an - 26,75$
- ☐ 2 ans - 48,15$
- ☐ Hors Canada - 1 an - 51,36$

(TPS incluse)

N.B.: Les membres de l'ACFA reçoivent un abonnement GRATUIT au FRANCO. Adressez-vous au bureau de votre régionale pour devenir membre.

NOM: ____________________
ADRESSE: ____________________
VILLE: ____________________
PROVINCE: ____________________
CODE POSTAL: ____________________
TÉLÉPHONE: ____________________

Votre chèque ou mandat de poste libellé à l'ordre du Franco (En lettres moulées S.V.P.)



201, 8527 - 91e Rue,
Edmonton, Alberta, T6C 3N1
Téléphone: 780-465-6581
Télécopieur: 780-469-1129
Adel: lefranco@francalta.ab.ca

Paroisses francophones

Messes du dimanche

CALGARY

Ste-Famille
1719- 5 Rue S.O
samedi: 17h
dimanche: 10h30

CENTRALTA

Legal
Paroisse St-Emile
Dimanche: 9h30

St-Albert
Chapelle
Connelly-McKinley
9, Muir Drive
Dimanche: 10h

EDMONTON ET ALENTOURS

St-Thomas d'Aquin
8410-89e Rue
Samedi:16h30
Dimanche: 9h30 et 11h

Immaculée-Conception
10830-96e Rue
Dimanche:10h30

St-Anne
9810-165e Rue
Dimanche: 10h30

Paroisse St-Joachim
9928-110e Rue
Dimanche: 10h30

Beaumont, St-Vital
4905-50e Rue
Dimanche: 9h30

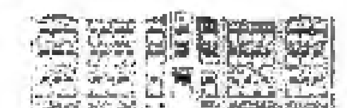
ST-ISIDORE

Paroisse St-Isidore
Dimanche: 11h30

ST-PAUL

1er, 3e et 5e samedi
à 19h30
Dimanche: à 9h30

Le Franco sur le Net:
www.francalta.ab.ca/communic.htm



FACULTÉ SAINT-JEAN

Remerciements

L'équipe du Bureau de la pratique de l'enseignement tient à reconnaître la très grande contribution des personnes qui ont oeuvré cette année auprès de nos stagiaires aux trois étapes de leur formation initiale à la Faculté Saint-Jean.

Merci et chapeau à nos

professeurs conseillers

qui ont accepté de suivre nos stagiaires en tant que guides et évaluateurs tout au long des placements de six semaines. Nous apprécions particulièrement leur perspicacité, leurs bons conseils et leur flexibilité à l'égard des stagiaires et des horaires de classe.

Abdel-Kader Christiane
Amyotte Louise
Belzil Lucille
De Abreu Michelle
Déry Angèle
Fantillo Tony
Fiola-Johnson Manon
Fortin Richard
Gallant-Norring Deneen
Girard Marie-Claire
Hirt Louise
Klikach Julie
Laing Armand
Lanteigne Rosemarie
Leblond Francyne
Lyseng Randy
Mahé Liliane
Nolette Dolorèse
Normandeau Marcel
Parent Julie
Poole Léonie
Retallack Yvonne
Richard Marjolaine
Robert Louise
Roberts Shari
Robinson Jeanne
Steenwinkel Danielle
Tellier Paul
Tremblay Raymond

Merci et chapeau à nos

enseignants coopérants

qui ont accueilli nos stagiaires dans leur salle de classe, soit pour une observation participante, soit pour un stage d'enseignement sur six semaines. Nous reconnaissons particulièrement le temps et l'énergie qu'ils consacrent à leur rôle de modèle et de facilitateur pendant l'étape de la pratique guidée en milieu scolaire.

Johanne Abbis
Danielle April
Carl Asselin
Nicole Audet
Claudette Auty
Stella Beaudoin
Monique Bélanger
Roxanne Bélanger
Lucille Belzil
Jo-Anne Bérubé
Louise Bérube
Daniel Blais
Laurence Blanchard
Claudette Bodson
Pierre Bokor
Walter Boldt
Lise Bonneau
Richard Bonneville
Emilia Borruso
Christine Bouchard
Gidget Bouchard
Suzanne Bouchard
Johanne Boucher
Paul Bourgoin
Colette Bouthillier
Julie Brisson
Joanne Brochu-Lavoie
Sylvie Brooker
Jean-François Bugeaud
Gracia Bugeaud-Brinkman
Armando Carmona
Odette Caron
Georgia Carter
Yvonne Chevalier
Francoise Chiswell
Alan Chouinard
Marie Commance-Shulko
Pierre Cormier
Helen Cranna
Holly Cyr
Thérèse de Champlain
Jeannette de Moissac
Jean-Pierre DeCorby
Anny DeGraw
Lucie Delisle
Françoise Deloisy
Rita DeLongchamp
Sylvie Desjardins
Kim Doan
Candice Doucet
Eugénie Dubé
Lyne Duchesne
Normand Dupont
Anna Filipowski
Line Fortier
Josée Gagnon
Lucie Gagnon
Annie Garneau
Lorelei Gibeau
Georgette Girard
Luc Girard
Lucie Giroux
Guylaine Gosselin
Marcella Goudreau
Christine Gourley
Denis Gravel
Monique Gravel
Nicolette Groeneveld
Gisèle Hall
Marc Halun
France Hamelin
Lina Hannah
Pierre Hébert
Nicole Hébert-Royer
Kerri-Lynn Hickman
Vân Hua
Dan Hunt
Cecile Husereau
Naaz Ishani
Christine Ivanc
Collette Jarbeau
Yannick Jean-Proulx
Thérèse Jodoin
Evelyn Johnson
Ginette Jolicoeur
Louise Julien
Christine Kennerd
Lorraine Kos
Sherry Kowalchuk
Fred Kreiner
Marc Lacoursière
Denis Lacroix
Élaine Laflèche
François Lamarche
Marylène Lamy-Rittammer
Simone Lapointe
Jacquie Leedahl
Lucille Lefrancois
Elisabeth Lewkowicz
Alison Logan
Céline Luchka
André Lussier
Maggie MacLaren
Ginette Marcoux
Pierre Marin
Dawn Martel
Aline McGinn
Pauline McPherson
Pierrette Messier-Peet
Keith Millions
Lorraine Mireau
Blanche Mochon
Diane Morneau
Christine Nollet
Lise Pardell
Sylvie Pauzé
Sophie Pedneault
Nicole Pellerin
Adrien Piquette
Kim Plamondon
Maurice Podlosky
Pauline Préfontaine
Mahlah Richardson
Léo Richer
Alice Roberge
Vivianne Robertson
Brigitte Rosa
Pierre Rousseau
Jocelyne Savard
Rosa Scarpelli
Jeff Schermbrucker
Dolph Shaw
Renée Singirankabo
Annette Smith
Carmen Steele
Kathleen Stevens
Lucille Stevenson
Ewa Stroemich
Danielle Subranni
Dorice Swensrude
Claudine Tardif
Eric Thibeault
Monique Tourigny-Lapointe
Jean-Daniel Tremblay
Lisette Trottier
Van Truong
Daniel Verreault
Marie-Josée Verret-Cox
Claude Viel
Chantal Viens
Lara Walker
Trevor Wasylyk
Mary Ann Wensveen
Simon Williams
Randall Woudstra
Lorraine Zelyas

Grâce au dévouement et à l'engagement de ces deux groupes de personnes, nos stagiaires ont pu cheminer avec confiance et appui vers cette merveilleuse profession qui les attend dans nos écoles francophones et d'immersion en Alberta.